



## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 19 MARS 2024 À 19H30

### ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1. Séance ordinaire du 5 février 2024
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
  - 6.1. Annonce du résultat à la suite de la tenue du registre : Approbation par les personnes habiles à voter concernant le règlement de zonage no 262 relatif au zonage et le règlement no 267 relatif aux usages conditionnels
  - 6.2. Adoption du règlement no 262 relatif au zonage
  - 6.3. Adoption du règlement no 263 relatif à la gestion des règlements d'urbanisme
  - 6.4. Adoption du règlement no 264 relatif au lotissement
  - 6.5. Adoption du règlement no 265 relatif à la construction
  - 6.6. Adoption du règlement no 266 relatif aux dérogations mineures
  - 6.7. Adoption du règlement no 267 relatif aux usages conditionnels
  - 6.8. Adoption du règlement no 268 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
  - 6.9. Adoption du règlement no 269 relatif à la démolition d'immeubles
  - 6.10. Adoption du règlement no 270 sur la restriction à la délivrance de permis ou certificats en raison de certaines contraintes
  - 6.11. Adoption du règlement no 271 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'établir des objectifs et des critères d'évaluation pour les espaces, sites et bâtiments d'intérêt patrimonial et aux immeubles contigus
  - 6.12. Adoption du règlement no 272 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'établir des objectifs et des critères d'évaluation pour la construction d'éoliennes
  - 6.13. Adoption du règlement no 273 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'établir des objectifs et des critères d'évaluation pour certains travaux effectués dans le bassin versant du lac Saint-Charles sur le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
- 7. Administration**
  - 7.1. Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
  - 7.2. Adhésion à une mutuelle de santé et sécurité au travail
  - 7.3. Résolution ayant pour objet d'appuyer un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – construction d'un gymnase à l'École secondaire Mont Saint-Sacrement
- 8. Finances**
  - 8.1. Comptes fournisseurs pour février 2024
  - 8.2. Demande d'accompagnement au ministère des Affaires municipales et de l'habitation par le responsable du plan d'action – Rapport d'audit portant sur la gestion des excédents et des réserves de la Commission municipale du Québec
- 9. Sécurité publique**
  - 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour février 2024
  - 9.2. Octroi du contrat pour les services d'accompagnement pour des inspections en prévention incendie pour des bâtiments de risques très élevés

**10. Travaux publics et hygiène du milieu**

- 10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics
- 10.2. Résolution pour la signature d'un contrat de gré à gré avec Les Constructions B.G.C. inc. pour la gestion de l'écocentre municipal
- 10.3. Acquisition d'une camionnette
- 10.4. Renouvellement du contrat pour le contrôle biologique des insectes piqueurs pour 2024 (5<sup>e</sup> année)
- 10.5. Entente portant sur la collecte sélective à conclure avec Éco-Entreprise Québec

**11. Urbanisme et environnement**

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour février 2024
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

**12. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

**13. MRC et dossiers régionaux**

**14. Affaires diverses**

**15. Levée de la séance**



Heidi Lafrance

Directrice générale et greffière-trésorière